

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 355

présenté par
M. Charié, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 21

Dans l'alinéa 8 de cet article, substituer aux mots :

« se rapportant aux produits ou aux »,

les mots :

« des produits ou des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.